

EXTERNAL EVALUATION REPORT

External Evaluation Report of the evaluation at the Institut Catholique de Paris

Index

INTRODUCTION

1. Self-Evaluation Report/SER
2. Vision, Mission, Governance and Strategic Plan
3. Learning and Research
4. SWOT Analysis
5. Conclusions and presentation of recommendations in order of priority

► Introduction

Evaluation Commission:

- Prof. Dr. Eberhard Bons, University of Strasbourg (President)
- Prof. Pascal MARIN, OP, Université Catholique de Lyon,
- Prof. Prof. Loïc-Marie LE BOT, OP, Università San Tommaso d'Aquino - Angelicum, Roma
- Rev. Prof. Denis BIJU-DUVAL, Pontificia Università Lateranense, Roma,
- Marie-Claire VIDAL, Université Catholique de Lyon (student representative)

The site visit date took place in Paris from May 9th-11th, 2023 and consisted in meetings with the deans, the academic staff and the students of four faculties: Theologicum, Faculté de Philosophie, Faculté de Sciences Sociales, d'Economie et de Droit (FASSED), et Faculté de Droit canonique. See the schedule at the end of this document. The following paragraphs deal with all four faculties, whereby the faculty to which the individual comments refer is clearly labelled.

1. Self-Evaluation Report/SER

Theologicum

Le rapport de la visite précédente, en avril 2011, reconnaissait le Theologicum de l'Institut Catholique de Paris comme « un lieu d'excellence au sein d'une tradition qui lui est propre ». La recherche, en particulier, donnait lieu à des félicitations appuyées.

Si la présente visite en vient à des conclusions similaires, les paragraphes ci-dessous soulignent les évolutions importantes intervenues au Theologicum depuis 2011 pour améliorer encore la qualité de l'enseignement et clarifier ses statuts, notamment pour répondre aux attendus de la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium* (2017).

Le présent document de la Commission se base sur le rapport interne élaboré en 2022, avec ses 11 annexes, et sur les entretiens réalisés lors de la visite du 9 au 11 mai 2023 (Doyen, vice-recteur à la Recherche, enseignants, étudiants, assistance pédagogique, bibliothèque). La commission salue la grande qualité du rapport interne ainsi que la spontanéité, la sincérité et la cohérence des échanges avec les différents membres du Theologicum.

Le Theologicum compte en 2022 environ 900 étudiants, de tous états de vie, dont plus du tiers sont étrangers, maintenant réunis sur le campus principal, partagé avec les cinq autres facultés de l'ICP. Cette communauté de lieu favorise l'interdisciplinarité et la collaboration.

Le rayonnement externe du Theologicum, déjà important, ne cesse de s'étendre : la commission note l'affiliation récente (2021) du Studium monastique de l'Abbaye bénédictine St Pierre de Solesme, l'accord

conclu avec le séminaire de la Mission de France (2018) et la création, en 2020, de l'Institut Normand de Sciences Religieuses à Caen et Rouen.

L'interaction forte de l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique et de l'Institut de Science et Théologie des Religions avec diverses instances diocésaines ou issues de la société civile est également remarquée, comme la proposition de cours et de certifications en ligne de niveau Premier Cycle qui viennent encore élargir le rayonnement géographique du Theologicum et varier son public.

Faculté de Philosophie

Lors de cette visite, les divers échanges de la commission avec la Faculté de Philosophie, avec le doyen, avec les enseignants-chercheurs, avec les étudiants des trois cycles et de plusieurs cursus et avec le personnel administratif, ont confirmé le bilan à dominante clairement positive du rapport d'auto-évaluation établi en décembre 2021. La commission tient à porter en particulier à l'attention de la Congrégation pour l'Éducation catholique quelques aspects notables de ce bilan (voir les paragraphes suivants).

La Faculté bénéficie pour son recrutement d'une très bonne réputation sur la place de Paris, mais aussi plus largement en France et à l'international. Les étudiants, que la commission a auditionnés, religieux, clercs et laïcs, ont tous fait état, selon eux, non seulement de la grande qualité des enseignements, de la disponibilité des enseignants à leur égard et du bon climat de confiance et d'entraide qui règne entre les étudiants et avec les enseignants et le personnel administratif, et plus encore d'une certaine fierté et gratitude d'étudier dans cette Faculté.

La Faculté de Philosophie est très active au sein de l'Unité de Recherche de l'ICP et y joue depuis longtemps une fonction motrice d'inspiration dans les divers chantiers, qui s'y trouvent mis en œuvre.

Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit (FASSED)

Considérée du point de vue des effectifs étudiants, cette faculté est sans doute l'une des plus dynamiques de l'ICP. L'une de ses caractéristiques originale et intéressante consiste dans le regroupement des départements de Droit, de Sciences politiques, de Sociologie et d'Économie-Gestion en une unique Faculté. Cette structuration est le fruit d'un travail statutaire récent, qui porte ses fruits. En outre, il s'agit d'une Faculté ecclésiastique (d'où son évaluation par l'AVEPRO), dont bon nombre de grades académiques (licences et masters) sont reconnus par l'État selon diverses modalités.

Tout ceci crée un contexte idéal pour le travail interdisciplinaire à différents niveaux :

- à l'intérieur même de la Faculté du fait de la proximité de ses différents départements, de leurs relations, et de la mutualisation de certains cours ;
- dans les relations de cette Faculté avec les autres Facultés de l'ICP : philosophie et théologie en particulier (pour les questions d'anthropologie et d'éthique) ;
- dans sa participation à l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » ;
- dans les relations avec d'autres universités présentes sur le territoire français, ainsi qu'avec des universités étrangères ;
- dans les relations avec d'autres universités ecclésiastiques.

Faculté de Droit canonique

Le dynamisme de la faculté est le premier trait qui apparaît d'après le rapport d'autoévaluation et les diverses rencontres de la commission avec le doyen, les enseignants et les étudiants. Les initiatives du doyen Ludovic Danto et des enseignants stables arrivés après 2011 ont suscité une croissance de l'activité académique. Il faut en féliciter les différents acteurs.

Depuis la dernière visite, deux aspects très importants pour la vie de la faculté sont à noter. En premier lieu, a été menée à bien la transformation du programme de licence selon les nouvelles règles définies par la Constitution *Veritatis Gaudium* et l'ensemble des normes de la Congrégation pour l'éducation catholique. Ainsi, le parcours de licence canonique se déroule désormais sur 6 semestres. Le programme suit les ma-

tières indiquées par les diverses instructions privilégiant l'enseignement du Code de droit canonique, puis des matières transversales ou complémentaires.

En second lieu, le nombre d'enseignants stables a été accru de manière à dépasser le minimum requis. Ceci témoigne de la vitalité de la faculté et de l'ICP pour recruter des enseignants se dédiant principalement à l'enseignement et à la recherche. Le corps consistant d'enseignants stables permet outre l'enseignement régulier, la réunion de journées d'études et de colloques pouvant stimuler la recherche. Ainsi, le niveau de publications scientifiques a progressé en nombre et en qualité. D'autre part, il faut signaler la participation des enseignants de la faculté aux diverses instances ecclésiales de France que ce soient dans les tribunaux et officialités ou diverses commissions nationales.

➔ *Comments and observations*

Faculté de Philosophie

Suite à un épisode critique dans la gouvernance de la Faculté sur la période 2018-2020, celle-ci a pu retrouver son équilibre institutionnel et jouit désormais d'un climat apaisé, favorable à son bon fonctionnement.

Faculté de Sciences Sociales, d'Economie et de Droit (FASSED)

La Commission apprécie l'attention soutenue que les autorités académiques de l'ICP et de la FASSED portent à la question des relations avec d'autres universités ecclésiastiques. Elle est consciente des difficultés que la FASSED rencontre actuellement en la matière dans ses relations avec les Universités Françaises. Elle confirme les efforts entrepris pour développer toutes les collaborations utiles en la matière (co-tutelles, co-diplômation, ouverture d'antennes en province, etc.), et en particulier pour passer des diplômes actuellement sous jury rectoral, à des accords stables et durables. Pour la vitalité et le rayonnement futur de la FASSED, le problème de la reconnaissance des doctorats est d'une importance déterminante.

➔ *Recommendations*

Voir ci-dessous, "Conclusions and presentation of recommendations in order of priority".

2. Vision, Mission, Governance and Strategic Plan

Theologicum

Ancrée dans une forte tradition intellectuelle et ecclésiale, au contact du monde contemporain, la Faculté de Théologie s'attache à proposer un enseignement d'excellence en théologie en veillant à développer une pédagogie ajustée aux besoins de chacun. Elle accueille actuellement environ 900 étudiants en cursus diplômant dont 400 étrangers, hommes et femmes de plus de 60 nationalités, engagés dans une mission ecclésiale, dans un investissement professionnel, social et familial.

Le Theologicum délivre les grades canoniques au nom du Saint-Siège : Baccalauréat canonique de théologie, Licence canonique de théologie, Doctorat canonique de théologie, pouvant faire l'objet d'une préparation en co-tutelle avec une université française ou étrangère. En outre, il propose des cursus qui donnent lieu à la délivrance d'un diplôme national dont la Licence Humanités parcours Théologie, philosophie et anthropologies contemporaines et la Licence Langues et Civilisations de l'Orient Ancien. À cela s'ajoute une série d'autres filières conduisant à des diplômes ou des certifications spécifiques.

Le rapport interne de 2022 fait état d'une redéfinition des modes de gouvernance de la faculté au cours du dernier quinquennium, à la suite d'une demande de la Congrégation pour l'Éducation catholique de redéfinir les prérogatives du Conseil de Faculté. Un conseil des directeurs d'organismes a été créé, devenu conseil décanal, pour en faciliter le travail et rendre plus efficace la prise de décision. Les statuts de la faculté ont été révisés dans ce sens, renforçant une collégialité effective dans l'esprit de la Constitution *Veritatis Gaudium*. La commission mesure l'importance de ces réflexions et le progrès apporté. Une plus large représentation des étudiants pourrait être envisagée avec profit.

Faculté de Philosophie

La Faculté bénéficie pour son recrutement d'une très bonne réputation sur la place de Paris, mais aussi plus largement en France et à l'international. Les étudiants, que la commission a auditionnés, religieux, clercs et laïcs, ont tous fait état, selon eux, non seulement de la grande qualité des enseignements, de la disponibilité des enseignants à leur égard et du bon climat de confiance et d'entraide qui règne entre les étudiants et avec les enseignants et le personnel administratif, et plus encore d'une certaine fierté et gratitude d'étudier dans cette Faculté.

La Faculté de Philosophie est très active au sein de l'Unité de Recherche de l'ICP et y joue depuis longtemps une fonction motrice d'inspiration dans les divers chantiers, qui s'y trouvent mis en œuvre.

Depuis la dernière visite de l'AVEPRO en mai 2011, l'équipe des enseignants-chercheurs intégrés à la Faculté a été renforcée par trois nouvelles embauches. L'effectif de cette équipe s'établit désormais à neuf enseignants-chercheurs. Quant au profil de ses membres, nous soulignons la bonne capacité de la Faculté à respecter pour ses recrutements non seulement les critères de qualité scientifique, mais aussi les critères requis pour une Faculté canonique.

Faculté de Droit canonique

Une politique résolue de la qualité a été mise en place et permet une meilleure gouvernance et une bonne intégration des étudiants à la vie de la faculté. On a pu noter la forte présence et l'implication des étudiants de droit canonique dans la vie étudiante, en particulier lors des rencontres de la commission pendant la visite sur site.

➔ *Recommendations*

Voir ci-dessous, "Conclusions and presentation of recommendations in order of priority".

3. Learning and Research

Theologicum

La commission note avec intérêt la poursuite des liens des différents instituts avec des sociétés internationales de théologie ainsi que les 46 conventions passées avec des universités étrangères.

Sur tous ces aspects, la recommandation faite en 2011 d'élargir la proposition à un public plus large et plus varié a bien été suivie d'effet. Pour permettre à plus de laïcs encore d'accéder à une formation théologique solide, il pourrait être envisagé l'attribution de bourses leur permettant d'augmenter leur temps d'étude.

Pour le 1er cycle, la commission note la création, en plus des deux cursus anciens de Baccalauréat Canonique (en journée, en soirée et week-end), d'un cursus « Theologicum en ligne » donnant la possibilité de suivre une partie des cours en ligne (avec validation éventuelle du DUET, DUIB, et du Certificat Judaïsme, Christianisme, Islam, Laïcité). La commission se réjouit tout particulièrement de la création du cursus interdisciplinaire innovant rattaché au premier cycle, la Licence Humanités attribuée en jury rectoral et reconnue par l'État.

L'organigramme en Annexe 1 éclaire l'organisation complexe historique du 2ème cycle du Theologicum, articulante 4 départements (Écriture Sainte, Théologie dogmatique, fondamentale et patristique, Histoire de l'Église, Théologie morale et spirituelle) et 5 instituts (ISPC, ISL, ISTR, ISEO, ISTA). Cette organisation ouvrait autrefois à 6 licences canoniques distinctes (une par institut et une pour les 4 départements). La présentation de l'offre a été récemment unifiée et clarifiée par la définition d'une licence canonique unique avec 9 spécialités, par la création d'un enseignement de tronc commun, et par leur présentation dans une brochure unique.

La commission relève et encourage la volonté forte de collaboration entre les différentes spécialités pour éviter leur cloisonnement (par exemple avec la proposition commune d'un forum des masters), la création

de « mineures », le soin apporté à l'articulation des 2ème et 3ème cycle (séminaires communs), les séminaires et cours interdisciplinaires. Le dialogue avec la philosophie et avec les sciences humaines et sociales est de plus facilité par la localisation géographique commune. La variété des diplômes proposés, dont des diplômes (DU) propres à l'ICP, permet de s'adapter à un large public. Nous avons noté les discussions en cours sur la complexité qui résulte de la variété des formations initiales des étudiants qui préparent un DU, et encourageons les efforts visant à réduire la lourdeur administrative et à améliorer la lisibilité des parcours.

En ce qui concerne le 3ème cycle, ou Cycle d'Études Doctorales, la récente ouverture de la Maison de la Recherche (2021), dans un cadre particulièrement agréable, est une importante opportunité vis-à-vis de la transdisciplinarité, et pour le développement des liens entre enseignement et recherche. La semaine méthodologique, qui réunit tous les doctorants, apparaît comme un point fort.

La Commission félicite le Theologicum pour les efforts constants en termes d'évolution des diplômes (variété des certifications, co-diplomations, ...) pour répondre aux besoins d'insertion professionnelle de son public toujours plus varié, dans un contexte où le rapport entre les instituts catholiques et les universités d'État est complexe, menaçant les conventions de diplomation.

Les étudiants rencontrés, reflet d'une communauté vivante et interculturelle, ont exprimé unanimement leur satisfaction sur la qualité de leur formation, mais également celle de l'accompagnement par leurs professeurs, directeurs de thèse, ou personnel administratif. Le gros travail souligné dans le rapport sur cette question délicate de l'accompagnement des étudiants semble donc porter ses fruits.

Le rapport de 2011 félicitait déjà le Theologicum pour la qualité, la renommée et la large diffusion, notamment internationale, du travail de ses enseignants-chercheurs. Celui de 2022 montre la dynamique participation de l'équipe du Theologicum, restructurée en 9 départements disciplinaires, aux travaux de l'Unité de recherche transdisciplinaire « Religion, Culture et Société » (EA 7403) créée en 2013. Le seuil impressionnant des 1000 thèses (depuis la création du CED en 1895) pourrait bientôt être franchi. La commission ne peut donc que renouveler les félicitations.

Faculté de Philosophie

Complétée par un large panel d'enseignants associés, la plupart très reconnus pour leur spécialité, l'offre des cours est bien structurée du point de vue des disciplines et de l'histoire de la philosophie. Forte d'un effectif de plus de cinq cent étudiants, la Faculté atteint désormais à son quasi-équilibre financier. Parmi les cursus proposés, notons l'originalité du Cycle Phi, cursus universitaire de philosophie en cours du soir et la double licence droit-philosophie en partenariat avec la FASSED

La Faculté de Philosophie est très active au sein de l'Unité de Recherche de l'ICP et y joue depuis longtemps une fonction motrice d'inspiration dans les divers chantiers, qui s'y trouvent mis en œuvre.

Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit (FASSED)

La commission signale à la Congrégation pour l'Éducation catholique que la distorsion entre les dénominations vaticanes des diplômes et celles qui sont désormais en usage dans le processus de Bologne crée des problèmes de communication et des malentendus. La plupart des étudiants sont des laïcs, et se forment en vue d'acquérir des compétences professionnelles dans le monde. C'est pourquoi la Commission recommande de faire prévaloir la terminologie de Bologne dans les activités de promotion de la FASSED dans le monde universitaire et professionnel.

Faculté de Droit canonique

Le nombre d'étudiants pour les diplômes canoniques reste satisfaisant. La faculté doit compter aussi avec les forces déclinantes de l'Église de France et sur l'envoi à Paris de prêtres venant de l'étranger en particulier d'Afrique ou d'Asie. La faculté comme l'ensemble de l'ICP sont conscients de l'effort à faire pour les accueillir convenablement et rendre leur séjour fructueux. Ils sont aussi à considérer comme une force et une contribution à la vie de la faculté. L'effort pour accueillir des étudiants laïcs et spécifiquement des étudiantes a

été noté. La faculté est consciente de la difficulté pour ces laïcs, hommes et femmes, de pouvoir choisir de suivre les parcours canoniques de licence et de doctorat. Ces parcours longs et possiblement coûteux ne peuvent en réalité être proposés qu'à un faible nombre de laïcs. Les conditions fixées par les normes ecclésiastiques comme les faibles rétributions des personnels des officialités ou curies diocésaines l'expliquent grandement.

La faculté a voulu aussi améliorer son intégration à la vie de l'entier Institut. La nouvelle disposition des lieux a aidé à cette amélioration tout comme la participation active à l'unité de recherche unissant les différentes facultés. Des cours ont aussi été mutualisés avec la FASSED et le Theologicum. Il faut reconnaître que c'est surtout une volonté commune des différents recteurs comme du doyen et des enseignants qui a permis cette amélioration.

➔ *Comments and observations*

Theologicum

Il est regretté, lors de l'entretien avec les Doyens, la concurrence entre les quatre quinquennium proposés en Ile de France (Centre Sèvres, Bernardins, Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, Theologicum). Cette « atomisation » pourrait conduire à une pénurie d'enseignants (notamment dans les sciences bibliques et en théologie morale), mettant la théologie en danger. Une attention particulière devra être portée sur cette question.

Il est remarqué que le manque de temps dont disposent les enseignants pour leur recherche personnelle ou pour préparer une HDR, déjà signalé en 2011, est toujours d'actualité. Les difficultés proviennent aujourd'hui de difficultés de recrutement (salaires peu favorables), de la multiplicité et la lourdeur des tâches à réaliser par les enseignants malgré les réorganisations récentes, de la surcharge des personnels administratifs. La commission réaffirme l'importance de cette question.

Faculté de Philosophie

La Faculté de Philosophie doit faire face actuellement à un épineux problème, qui se pose aussi aujourd'hui à d'autres Facultés ecclésiastiques en France : les menaces portant sur la pérennité des conventions avec les Universités publiques pour l'obtention des diplômes nationaux.

C'est ainsi qu'en dépit de ses anciennes et très bonnes relations avec la Faculté de Philosophie de l'Université de Poitiers, la Faculté de Philosophie vient de perdre sa convention avec Poitiers, convention des plus favorables puisqu'elle portait sur les trois cycles.

Déplorant cette situation, qui dépasse le cadre de la Faculté de Philosophie et de l'ICP, et sur laquelle la Congrégation pour l'Éducation catholique doit être alertée, la commission ne peut que soutenir la Faculté de Philosophie dans ses efforts pour retrouver une ou plusieurs conventions avec des Universités françaises. Le dispositif des jurys rectoraux est certes un palliatif, mais semble-t-il lui aussi moins assuré qu'auparavant, et il est avéré que les conventions avec les Universités européennes, souvent plus aisément négociables, ne répondent pour les diplômés que très partiellement au défaut de diplomation française.

Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit (FASSED)

La croissance rapide de la FASSED ses dernières années, et le bon niveau de professionnalisation des étudiants qui en résulte, sont la conséquence de tous ces efforts, auxquels participent sans compter le corps enseignant et le personnel administratif. La commission apprécie positivement l'unanimité des représentants étudiants de la Faculté dans leur reconnaissance de la qualité du travail académique, de l'engagement des enseignants, et de l'accompagnement des personnes par tout le personnel. En regard d'autres institutions universitaires, c'est là un « plus » dans lequel il convient de persévérer.

Faculté de Droit canonique

Il faut encore souligner l'effort dans le suivi des étudiants, en particulier, étrangers, nombreux tant en licence qu'en doctorat. La nouvelle organisation du troisième cycle vise un meilleur suivi du travail de recherche et

de rédaction de la thèse de doctorat. La participation des étudiants de ce cycle aux activités de l'école doctorale et à la recherche est une initiative formatrice pour les futurs enseignants chercheurs. Elle favorise aussi la connaissance des différents intervenants de toutes les facultés.

La création de certificats spécialisés visant une connaissance plus pratique du droit canonique (officialités, curies diocésaines, vie consacrée) ou des apprentissages visant les professions juridiques est un projet qui dynamise la vie de la faculté et permet d'augmenter le rayonnement de son enseignement. Le nombre grandissant d'étudiants dans cette filière témoigne de son opportunité et de sa qualité.

Les certificats comme les journées d'études ou les colloques peuvent être suivis en ligne. Ce mode d'enseignement avait été mis en place dès avant les différents problèmes liés aux confinements. Il doit être encadré par la faculté et préparé par les enseignants pour être profitable aux étudiants.

➔ *Recommendations*

Theologicum

La commission insiste sur la nécessité de rendre plus visible la prise en compte de la multiculturalité des étudiants en proposant des cours sur les approches « post-coloniales » ou les théologies autochtones. Des collaborations avec des universités africaines, américaines et asiatiques seraient souhaitables. Concernant l'offre pédagogique en théologie, la commission constate un déficit en histoire de l'Église et en patrologie.

Faculté de Philosophie

La commission émet quelques recommandations à l'adresse de la Faculté de Philosophie :

La portance des divers cursus de la Faculté étant assurée par l'équipe des enseignants-chercheurs, et la bonne santé de cette portance dépendant au premier chef de la recherche, pour tous les cursus en général et pour l'accompagnement des thèses tout particulièrement, la commission invite la Faculté à prendre les dispositions nécessaires pour que soient respectés autant que possible les quarante pour cent d'un temps plein dédié à la recherche.

En raison de charges de travail souvent en excès, du fait des responsabilités administratives et pédagogiques outre les charges d'enseignement, le respect d'un temps conséquent dédié à la recherche peut être également assuré par l'octroi de semestres sabbatiques. Ceux-ci sauront favoriser la préparation de HDR ou de doctorats canoniques.

S'agissant des doctorants en philosophie, ils souhaiteraient, nous ont-ils signifié, bénéficier du même dispositif d'accompagnement que celui des ateliers ayant cours désormais en Faculté de Théologie. Leur demande nous semble légitime et nous la soutenons.

L'accueil des doctorants prêtres, venus de l'étranger, préalablement à toute inscription nécessite l'assurance d'un accueil dans l'une des paroisses des diocèses d'Île de France. Le personnel administratif de la Faculté de Philosophie, comme celui des autres Facultés canoniques, signale les difficultés récurrentes de communication avec le service diocésain des étudiants étrangers en charge de cet accueil. Nous alertons la Congrégation pour l'Éducation catholique à ce sujet.

L'organisation matérielle des cours du soir du Cycle Phi et de ses examens le samedi sollicitent le personnel administratif de la Faculté en dehors de ses heures habituelles de travail. Une solution complémentaire d'accompagnement administratif de cette formation devrait être trouvée.

Faculté de Sciences Sociales, d'Économie et de Droit (FASSED)

En relation avec la Faculté de Théologie et d'autres institutions ecclésiales, la Commission recommande une plus grande visibilité de l'étude de la Doctrine Sociale de l'Église : il devrait en résulter une meilleure intégration du sens chrétien de l'homme à l'intérieur des disciplines enseignées à la FASSED, ainsi qu'un vrai service d'Église dans la consolidation des compétences des sciences humaines au sein de l'enseignement social chrétien. En outre, il serait par là possible de mieux équilibrer l'identité ecclésiastique de la Faculté et la provenance spirituellement plurielle des étudiants.

Vu l'urgence sociale et politique actuelle, la Commission encourage aussi le renforcement des liens avec la Faculté des Sciences de l'Éducation. Bien que non canonique, cette Faculté développe des thèmes particulièrement stimulants pour la FASSED.

La commission encourage aussi la Faculté à poursuivre ses efforts de créativité sur les nouveaux défis de notre monde. Les masters en droit de la famille et en droit de l'intelligence artificiel sont un bon exemple de cette réactivité, et donnent eux aussi l'occasion d'un travail interdisciplinaire fécond.

La croissance du nombre d'étudiant n'a pas été accompagnée par un recrutement proportionné de personnel. Le rapport croissant entre nombre d'étudiants et nombre d'enseignants conduit ces derniers à travailler de plus en plus « à flux tendu ». Il s'ensuit une diminution du temps disponible pour la recherche. Les temps sabbatiques pour écrire, ou pour travailler en vue d'évoluer dans la carrière, sont pratiquement impossibles. S'absenter pour quelque motif légitime devient source de tension, dans la mesure où le professeur concerné sait qu'il devrait infliger du travail supplémentaire à des collègues déjà surchargés.

Chez le personnel administratif, le problème est analogue, et s'y ajoutent les effets d'une rétribution modeste. Du coup, le « turnover » est important, et conduit entre autre à une déperdition d'énergie liée à la nécessité de reprendre constamment à zéro la formation des nouveaux arrivants.

En conséquence, dans le contexte de ses recommandations générales en la matière, la commission suggère aux autorités académiques une attention particulière à la FASSED, où semblent se concentrer une grande partie des problèmes de recrutement, de rétribution et d'emploi. Le rééquilibrage des activités professorales (enseignement, recherche, participation à des congrès, tâches administratives, etc.), et de meilleures conditions pour les personnels administratifs impliqueraient sans doute à court terme des coûts supplémentaires, et les capacités de l'ICP sont limitées. Il n'est pas dit a priori qu'à plus long terme, l'opération soit perdante, tant en termes de quantité que de qualité.

Quoi qu'il en soit, ces problèmes ressemblent bien davantage à des problèmes de croissance qu'à une crise interne. Un signe certain en est le haut niveau de motivation de tous que la commission a pu noter.

Faculté de Droit canonique

La croissance de l'activité de la faculté, de ses enseignements et de ses initiatives, du suivi des étudiants engendre une tâche administrative grandissante qui peut se révéler trop pesante pour le doyen, les directeurs de cycles comme pour les enseignants suivant les doctorants. Il faut signaler aussi les difficultés dans ce domaine pour le personnel administratif qui effectue un travail de qualité reconnu tant par les enseignants que par les étudiants.

La Commission note aussi qu'il faut être attentif de la part des autorités compétentes à assurer le renouvellement du corps des enseignants stables. Cette attention est capitale pour le futur. Il est vrai que cette donnée dépend surtout de la volonté des différents évêques du ressort de l'Institut catholique. Le fait que le doyen ait dû être postulé attire l'attention sur ce nécessaire renouvellement et soutien.

La faculté a une tradition de collaboration avec les universités d'État et en particulier avec la faculté de droit de l'Université de Paris Saclay. Les dernières évolutions de la part des autorités universitaires de l'État français ne sont pas encourageantes et s'orientent plutôt vers la fermeture de ces collaborations. La Commission encourage toutefois à continuer à rechercher de telles collaborations débouchant quand cela est possible à la signature de conventions. Il a été signalé que des négociations pouvaient aboutir avec l'Université de Strasbourg.

4. SWOT Analysis

Theologicum

Points forts :

La commission a apprécié le rayonnement national et international de la faculté, les efforts constants en termes d'évolution des diplômes ainsi qu'une bonne atmosphère de travail beaucoup appréciée par les étudiants.

Points faibles :

Concernant l'offre de formation, la commission a constaté un déficit dans les domaines de l'histoire de l'Église et en patrologie. En outre, il faudrait accorder aux enseignants-chercheurs plus de temps afin qu'ils puissent se consacrer à la recherche, à l'obtention de l'HDR et à la rédaction de publications.

Opportunités :

Le grand nombre d'étudiants étrangers, notamment de ceux venant de l'Afrique, d'Asie ou de l'Amérique latine, devrait amener à accorder plus d'importance aux courants récents en théologie : théologie autochtone, études postcoloniales, études interculturelles.

Menaces :

La présence de cinq instituts de théologie en Ile de France (Centre Sèvres, Bernardins, Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, Theologicum) risque de conduire à une pénurie d'enseignants.

Faculté de Philosophie**Points forts :**

- La Faculté bénéficie pour son recrutement d'une très bonne réputation sur la place de Paris, mais aussi plus largement en France et à l'international.
- La qualité des enseignements et la disponibilité des enseignants ont été soulignées par les étudiants.

Points faibles :

- Il faudrait accorder aux enseignants-chercheurs plus de temps afin qu'ils puissent se consacrer à la recherche, à l'obtention de l'HDR et à la rédaction de publications.

Opportunités :

- La commission souligne l'importance d'améliorer l'intégration des doctorants étrangers ainsi que les opportunités offertes par une collaboration encore plus intense avec les facultés étrangères.

Menaces :

- Les universités publiques françaises ont l'intention de ne plus renouveler les conventions avec l'ITP ce qui aurait des conséquences graves pour l'obtention des diplômes nationaux.

Faculté de Sciences Sociales, d'Economie et de Droit (FASSED)**Points forts :**

- La qualité du travail académique et la disponibilité des enseignants.
- La participation des enseignants-chercheurs aux comités de rédaction de revues à comité de lecture ainsi qu'aux sociétés savantes.

Points faibles :

- La croissance du nombre d'étudiant n'a pas été accompagnée par un recrutement proportionné de personnel. La faculté devrait encourager à répondre aux appels à projets nationaux et européens (ANR, ERC) et à publier en langue étrangère.

Opportunités :

- La croissance du nombre d'étudiant devrait encourager à poursuivre des efforts de créativité sur les nouveaux défis de notre monde : la situation de la famille, la migration, les tensions entre les différentes couches de la société, etc.

Menaces :

L'augmentation du nombre d'étudiants constitue une vraie difficulté vis-à-vis du temps de recherche.

Faculté de Droit canonique

Points forts :

- Equipe disponible et faisant consensus sur les objectifs à atteindre.
- Journées d'études et colloques ayant leur public donnant lieu à publications.

Points faibles :

Équipe enseignante permanente active mais tous ne sont pas à plein temps ou présents à temps plein et d'aucuns ne s'investissent que très peu dans les tâches administratives.

Opportunités :

- « Leader » sur le marché. Faculté francophone accueillant le plus de monde.
- Nouveau certificat CUDC « Professions du droit et du chiffre » : nouveau public hors des sphères de recrutement traditionnelles de la Faculté et développement de la formation continue de la Faculté.
- Accroissement de la visibilité de la Faculté à l'international : particulièrement avec l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest.

Menaces :

- Affaiblissement des structures ecclésiales françaises.
- Recrutement difficile envers les laïcs pour lesquels il n'y a que très peu de débouchés rémunérés, suite à une formation longue et onéreuse.
- Assiette réduite de docteurs aptes à enseigner le Droit canonique.

5. Conclusions and presentation of recommendations in order of priority

Préface

L'impression générale est celle d'un institut très dynamique dont la grande qualité ne fait aucun doute, et ce à plusieurs égards : qualité scientifique, efforts pédagogiques, publications et collaborations nationales et internationales. Nous ne pouvons que souligner l'ampleur du travail accompli ces dernières années dont les différents rapports nous donnent une idée très claire. L'investissement des autorités académiques (recteur, doyens, responsables des axes de recherche, enseignants, personnel administratif) dans les différentes activités est considérable. Ainsi, nous constatons que tous les instituts ont clarifié leurs statuts et ont fait des réformes dans le but de revoir la recherche ainsi que l'enseignement. Or une réforme n'est pas un but en soi mais elle est au service d'améliorer la qualité de l'enseignement, de faire apparaître les points de contact ainsi que les différences entre plusieurs disciplines et les approches et de mieux orienter l'étudiant durant son cursus universitaire.

Enseignement, recherche, administration, locaux

À plusieurs reprises, les professeurs ont souligné leurs efforts pédagogiques. Leur disponibilité, leur présence et leur accompagnement sont des conditions indispensables pour encourager les étudiants à aborder les matières souvent difficiles et épineuses, à se présenter aux examens et à rédiger avec succès leurs mémoires et leurs thèses de doctorat. Cette impression a été confirmée par les échos des étudiants. En effet, aucun étudiant ne s'est plaint d'un professeur indisponible, voire indifférent ou pas du tout intéressé. Tout au contraire, les étudiants que nous avons pu rencontrer étaient unanimes pour souligner la disponibilité des

enseignants, d'une part, et leurs qualités humaines, de l'autre. S'il y a un dénominateur commun entre les différentes réactions des étudiants c'est leur insistance sur une qualité de l'enseignement qui ne se réduit pas à transmettre un contenu mais qui consiste à transmettre un savoir, un patrimoine théologique, philosophique et de sciences humaines, en bref, des compétences indispensables à la maturation personnelle et à l'insertion professionnelle.

Les enseignements et la recherche se déroulent dans une atmosphère agréable et dans des lieux fonctionnels. Les bâtiments ont été rénovés, ils sont bien entretenus et de grands projets d'amélioration sont en cours. En ce qui concerne ce dernier point, nous avons été impressionnés par le projet de rénovation et de restructuration des bibliothèques prévu pour les années à venir. Il faut mentionner que le campus est situé au centre de Paris et offre à ses étudiants un cadre exceptionnel aussi bien pour le travail que la vie étudiante. La riche mémoire et la présence de l'ancien couvent des Carmes dans son enceinte, le souvenir des martyrs et le patrimoine théologique et spirituel de l'Institut sont une source d'inspiration. C'est ainsi que nous apprécions un projet intitulé « Mémoire et patrimoine » qui fait partie du programme de l'unité de recherche et qui implique plusieurs acteurs de la vie universitaire.

Les activités de recherche ont été complètement restructurées depuis la dernière visite de l'AVEPRO dans un sens favorisant l'interdisciplinarité (cf. *Veritatis Gaudium*) et la collaboration entre disciplines qui n'est pas habituelle. Les chercheurs sont compétents et motivés. Nous avons remarqué une grande réactivité par rapport aux questions que la société pose ainsi qu'un très haut niveau de satisfaction des étudiants. Les quelques critiques sont très secondaires par rapport à la satisfaction dans l'ensemble. Toutes les autorités académiques sont mobilisées par la recherche de partenariats avec les universités publiques dans un contexte politique qui n'est pas favorable à la collaboration avec des institutions ecclésiastiques. Or ces partenariats sont essentiels pour une diplomation ouvrant à des perspectives professionnelles élargies, dans les domaines des sciences sociales, de la philosophie et du droit et même en théologie.

Enfin, en ce qui concerne la présence d'étudiants étrangers à l'ICP, nous avons constaté un grand nombre de partenariats avec des universités étrangères en Europe et dans le monde. Des efforts importants sont consentis par le personnel administratif et par les enseignants pour le bon accueil et la bonne intégration de ces étudiants dont la plupart viennent de l'Afrique et de l'Asie.

Préconisations

1. Nous avons constaté le progrès apporté par la Maison de la Recherche pour une meilleure connaissance mutuelle et collaboration entre les facultés canoniques. Nous préconisons une plus grande mutualisation des expériences pour l'accompagnement des étudiants en Master et en doctorat. Nous favorisons des lieux de rencontre et de convivialité entre les étudiants.
2. Nous avons noté l'alourdissement progressif des charges administratives tant pour le personnel administratif que pour les enseignants. Nous invitons à réfléchir à une meilleure reconnaissance des assistantes pédagogiques qui manifestent une grande disponibilité et une large compétence dans l'accompagnement des études. Il est souhaitable de prévoir des possibilités d'évolution de carrière ce qui permettrait de pallier le turnover.
3. Nous avons noté le souci d'encourager l'accès des laïcs à certaines filières canoniques. Nous invitons à réfléchir à la création des bourses leur permettant de dégager un temps suffisant afin de mener à bien leur projet d'études.
4. Dans plusieurs instituts, le nombre des enseignants HDR n'est pas très élevé. Il serait souhaitable d'encourager les non-HDR à passer l'HDR en leur accordant les congés de recherche afin qu'ils puissent co-diriger les thèses de doctorat et assister aux jurys de thèses aux universités publiques.
5. Nous recommandons d'encourager à publier en langue étrangère et à mettre à la disposition des enseignants et des chercheurs les supports pour la traduction et l'édition.
6. Concernant l'offre pédagogique en théologie, nous constatons un déficit en histoire de l'Église et en patrologie. En outre, il serait souhaitable d'approfondir les recherches en théologie contextuelle ainsi que les études postcoloniales et interculturelles.
7. Nous encourageons à promouvoir l'implication des étudiants dans la gouvernance de la maison.

8. Il serait souhaitable de sensibiliser davantage les évêques protecteurs aux différentes formes de soutien dont l'Institut a besoin.

* * * * *

Annexe :

AVEPRO : programme de la visite de la commission à l'Institut catholique de Paris

Mardi 9 mai 2023

9h-9h45	Début de la visite de l'AVEPRO à l'ICP M. le Recteur
9h45-10h30	Réunion du comité avec le Recteur, les Vice- Recteurs, et l'équipe de direction de l'ICP Présentation de l'ICP, premiers échanges.
10h30-11h	Pause
11h-11h45	Rencontre avec les Doyens
11h45-12h15	Visite des bâtiments
12h15-13h	Messe
13h-14h30	Repas au Rectorat
15h-18h	Bilan d'activité (2017-2022) et projets de recherche (2023-2028). 15h : Rapport d'établissement 16h : Recherche et cycles d'études doctorales 17h : L'unité de recherche
18h30	Dîner

Mercredi 10 mai 2023

9h-12h	Rencontres avec des enseignants de l'ICP par Faculté. <ul style="list-style-type: none"> • 9h : Theologicum • 9h45 : Faculté de Droit canonique
10h30	pause <ul style="list-style-type: none"> • 10h45 : Faculté de Sciences Sociales, d'Economie et de Droit (FASSED) • 11h30 : Faculté de Philosophie
12h15	Messe
13h-14h30	Repas au Rectorat
15h-16h	Réunion avec les étudiants du premier cycle Theologicum, FASSED, Faculté de Philosophie
16h-17h	Réunion avec les étudiants du deuxième cycle Theologicum, FASSED, Faculté de Philosophie et Faculté de Droit canonique
17h-18h	Réunion avec des doctorants Theologicum, FASSED, Faculté de Philosophie et Faculté de Droit canonique
18h30	Dîner

Jeudi 11 mai 2023

9h-10h	Réunion avec le personnel administratif, une personne par Faculté : Theologicum, FASSED, Faculté de Philosophie et Faculté de Droit canonique
10h-11h	Réunion avec les bibliothécaires
11h-12h15	Réunion de la commission de l'AVEPRO
12h15-13h	Messe
13h-14h30	Repas
14h30-15h	Réunion avec le Recteur
15h-16h	Présentation des résultats et recommandations à donner par la commission de l'AVEPRO
16h-17h30	Cocktail